

PRÉFET DU CALVADOS

Préfecture

Service de la coordination
des politiques publiques et
de l'appui territorial

Bureau de l'environnement
et de l'aménagement

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE UNITE DE METHANISATION
SUR LA COMMUNE DE VENDEUVRE AVEC STOCKAGES DEPORTES ET
EPANDAGE DES DIGESTATS**

**SAS LES GROSEILLERS
chemin de Matifat
14170 VENDEUVRE**

Par arrêté du 10 avril 2019, une enquête publique d'une durée de 34 jours est prescrite du vendredi 3 mai 2019 (10 h) au mercredi 5 juin 2019 (12 h 30).

Au terme de la procédure, une autorisation ou un refus pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable :

- sur le site internet de la préfecture www.calvados.gouv.fr publication ICPE
- en mairie de Vendevre, aux heures et jours d'ouverture de la mairie
- sur un poste informatique mis à disposition du public en préfecture

Le public pourra formuler ses observations sur le registre disponible en mairie, par mail à l'adresse suivante pref-enquete-icpe@calvados.gouv.fr ou par courrier adressé au commissaire enquêteur à la mairie de Vendevre.

Ces observations seront consultables par le public sur le site internet de la préfecture.

L'avis d'enquête ainsi que le résumé non technique des études d'impact et de dangers seront publiés sur le site internet de la préfecture.

Les communes concernées par le projet sont :

Barou en Auge, Beaumais, Belle Vie en Auge, Bernières d'Ailly, Castillon en Auge, Cesny aux Vignes, Condé sur Ifs, Courcy, Ernes, Jort, le Bu sur Rouvres, Louvagny, Maizières, Méry Bissières en Auge, Mézidon Vallée d'Auge, Morteaux Couliboeuf, Norrey en Auge, Notre Dame d'Estrées Corbon, Ouezy, Oully le Tesson, Rouvres, Saint Ouen du Mesnil Oger, Saint Pierre en Auge, Valambray, Vendevre et Vicques.

M. DRUET, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Vendevre de 10 h à 12 h 30 :

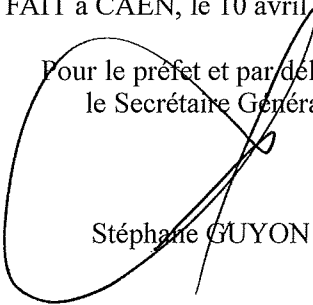
- le vendredi 3 mai
- le vendredi 10 mai
- le mercredi 15 mai
- le mercredi 22 mai
- le vendredi 31 mai
- le mercredi 5 juin

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Vendeuvre, à la préfecture du calvados (bureau de l'environnement) ainsi que sur le site de la préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées auprès de M. Jean-Luc PARE – ferme de chaumont – Boissey – 14170 Saint-Pierre en Auge – Tél 0681763288 – jepare@wanadoo.fr

FAIT à CAEN, le 10 avril 2019

Pour le préfet et par délégation
le Secrétaire Général



Stéphane GUYON